

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 354

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 28

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« elles sont agréées »

les mots :

« ils sont agréés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.